



SOCIAL | BREST MÉTROPOLE

LA QUALITÉ DE VIE SELON LES HABITANT·E·S DE BREST MÉTROPOLE

#6 | Avril 2022

RAPPORT D'ÉTUDE



SOMMAIRE

Méthodologie	4
La qualité du logement	8
Les aménités du cadre de vie	11
La richesse des relations sociales	14
Qualité de vie et précarité sociale	16
Conclusion : quels leviers pour améliorer la qualité de vie ?	18
Déroulé des entretiens	19



INTRODUCTION

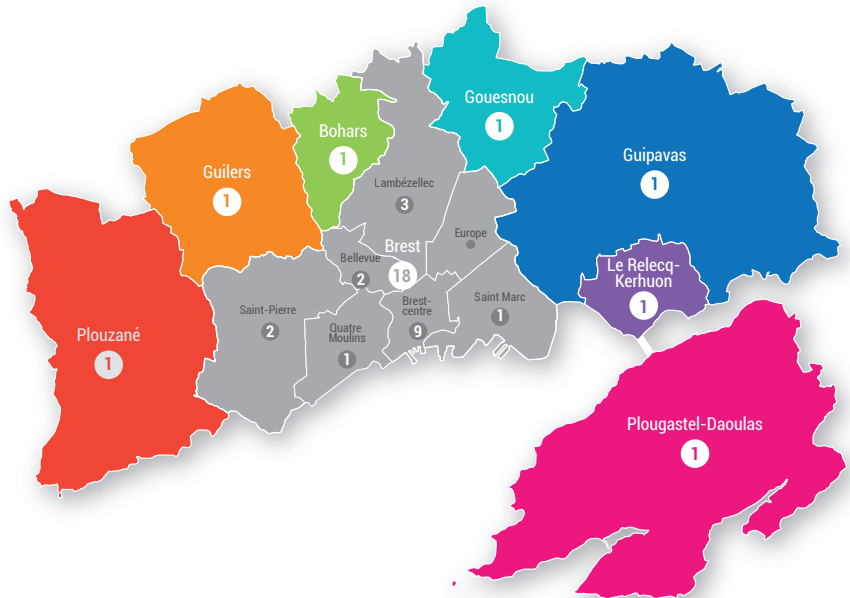
Mesurer la qualité de vie est une entreprise complexe. Polysémique par définition, cette notion est liée non seulement à des déterminants objectifs mais aussi à des préférences subjectives et individuelles. Lorsqu'on veut s'employer à mesurer la qualité de vie sur un territoire, on ne peut donc pas se contenter de l'évaluer à partir d'une sélection arbitraire d'indicateurs statistiques, il faut aussi se pencher sur les appréciations personnelles de ses habitant·e·s. Ces derniers sont les premiers concernés et les plus à même d'exprimer ce qui fait la qualité de vie ou l'entrave.

C'est dans cette perspective qu'a été envisagée la présente étude qualitative afin de faire émerger les critères qui comptent le plus pour les habitant·e·s de Brest métropole et les spécificités, s'il en existe, d'un modèle sociétal brestois. À partir de ces critères, une sélection d'indicateurs statistiques pourra être faite, dans un deuxième temps, qui permettra d'établir une mesure de la qualité de vie sur le territoire en prenant en compte le point de vue et les préférences de ses habitant·e·s.

Méthodologie

Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'Observatoire social de Brest métropole. Pour l'alimenter, 25 entretiens qualitatifs ont été effectués auprès d'habitant·e·s de Brest et des 7 autres communes de la métropole, en mai 2020, à partir du réseau de connaissance des enquêteurs et de proche en proche en prenant contact auprès d'un individu indiqué par un autre déjà interviewé. À la différence des enquêtes quantitatives où il s'agit d'atteindre un grand nombre d'individus qui soient représentatifs d'une population, notre objectif a été de rechercher la plus grande diversité de situations possibles pour proposer, à partir d'un faible nombre d'individus, des résultats valant pour une variété de situations individuelles. La sélection des habitant·e·s s'est donc faite de façon à obtenir une variété de profils en termes d'âge, d'ancienneté d'emménagement, de statut d'occupation du logement, de localisation, de statut socioprofessionnel etc.

Profil et localisation des 25 enquêté·e·s



Maïa - 20 ans
Guilers

Étudiante

vit chez ses parents

Camille - 37 ans
Plouzané

Médecin

vit en couple avec deux enfants

Olivier - 39 ans
Quatre-moulins

Postier

vit en couple

Germaine - 76 ans
Saint-Pierre

Retraitée

vit seule

Matthieu - 45 ans
Saint-Pierre (QPV)

Intérimaire dans l'agroalimentaire

vit en couple Hébergé T2

Lenaïg - 27 ans
Recouvrance

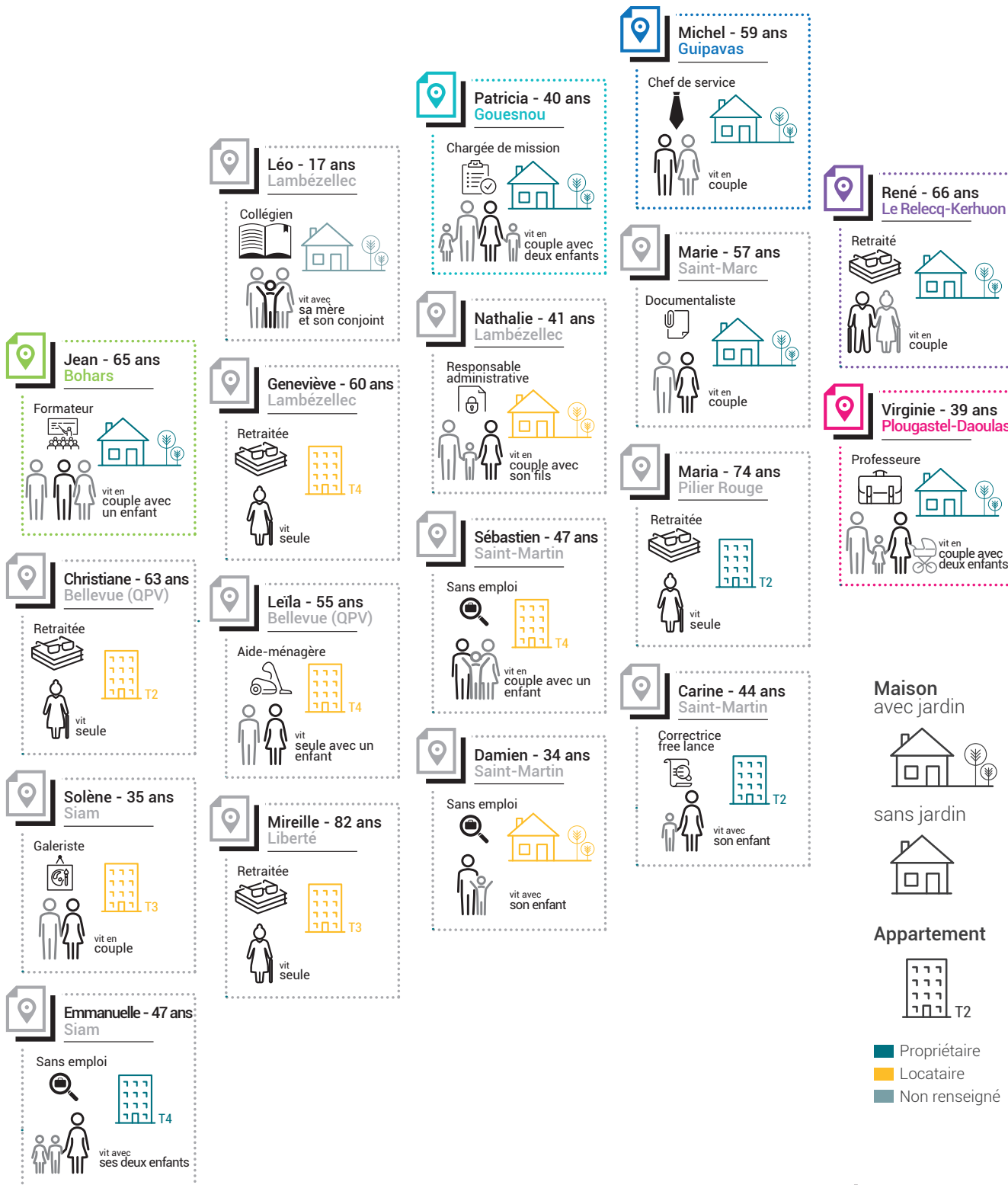
Chargée de communication

vit en couple

Youenn - 24 ans
Siam

Charpentier

vit avec trois colocataires T5



Maison avec jardin

Maison sans jardin

Appartement T2

Propriétaire

Locataire

Non renseigné





Crédit : Franck Bétermin - Brest métropole

Dans le cadre de la présente étude qualitative, vingt-cinq entretiens semi-directifs longs ont été réalisés auprès de personnes présentant une diversité de profils en termes d'âge, de sexe, de situation professionnelle, de situation familiale, d'ancienneté, lieu et type de résidence dans la métropole. Le but de cette démarche était à la fois d'identifier à partir de situations distinctes socialement (profils sociodémographiques et socioprofessionnels divers) et spatialement (potentialités et carences du cadre de vie variables) les facteurs qui font consensus pour définir la qualité de vie quotidienne mais aussi les perceptions hétérogènes et singulières des habitant-e-s en fonction de leurs situations.

La grille qui a servi de support aux entretiens passe au crible un ensemble d'éléments constitutifs de leur quotidien : leurs habitudes de consommation, de déplacement ou de loisirs, la façon dont ils opèrent leurs choix résidentiels, les raisons de leur attachement au territoire. Les éléments qu'ils ont rapportés au cours

de ces entretiens ont ensuite été analysés en procédant par regroupement lexical et thématique, ce qui a permis d'identifier un certain nombre de critères de qualité de vie. L'analyse des entretiens a montré que l'ensemble de ces critères s'articule autour de trois grandes dimensions, qui correspondent aux univers de référence de la qualité de vie exprimés par les habitant-e-s interrogés.

- Ils signalent en premier lieu l'importance de la qualité de leur **logement** et des conditions de confort qu'il offre comme élément constitutif de leur bien-être. Celui-ci doit être suffisamment agréable en termes d'espace, d'isolation, d'emplacement, etc. (Partie 1)
- La qualité de vie dépend ensuite du rapport qu'entretient ce logement avec son **cadre de vie immédiat** : il doit être intégré dans un environnement à la fois agréable et fonctionnel. Cet environnement doit notamment se faire le support des pratiques quotidiennes en permettant une proximité vis-à-

vis des services et commerces et des activités de loisirs. (Partie 2)

- Enfin, les habitant-e-s portent une attention toute particulière à leur **univers social**. Les relations amicales, les relations familiales, la convivialité qui peut naître des relations de voisinage sont des éléments évoqués comme indispensables à la qualité de vie. (Partie 3)

Cette définition en trois dimensions balaye l'ensemble des champs évoqués de manière spontanée par les habitant-e-s interrogés. Elle constitue le cadre de notre analyse et structure ce rapport qui est organisé en trois parties qui portent successivement sur ces trois univers de référence. Chaque partie restitue ensuite en détails les composantes de qualité de vie qui comptent le plus pour les habitant-e-s.

Parmi ces composantes on relève des éléments qui ne sont pas exprimés directement par les personnes interrogées

mais qui s'avèrent être des **conditions essentielles et nécessaires de la qualité de vie**. Il s'agit notamment du fait de disposer de **ressources** suffisantes pour se nourrir, s'habiller, se loger et ne pas être vulnérable ; du fait d'avoir un **emploi** stable et suffisamment rémunérateur ou encore du fait d'être en bonne **santé**. Ces éléments ne sont pas énoncés spontanément par les enquêté-e-s au moment des entretiens, il s'agit de critères de qualité de vie tacites, intégrés de façon inconsciente par les personnes mais qui constituent des impondérables, des prérequis pour assurer la qualité de vie. Ils apparaissent en creux, sans être précisément nommés. Nous verrons dans une dernière partie que ce sont les personnes pour lesquelles ces conditions ne sont pas remplies ou ne l'ont plus été à un moment donné de leur vie (celles qui ont déjà perdu leur emploi par exemple, ou qui ont connu une situation de logement difficile) qui permettent de les mettre en évidence. (Partie 4)

Avant de regarder en détails les facteurs de qualité de vie mentionnés par les habitant-e-s, il convient de souligner que la majorité des enquêté-e-s se déclare satisfaite de la qualité de sa vie sur le territoire de Brest métropole. **Vingt personnes sur les vingt-cinq interrogées souhaitent rester sur le territoire**. Parmi les cinq qui désirent le quitter, trois sont âgées de moins de 25 ans et envisagent de

faire leurs études dans une autre ville mais n'excluent pas de revenir à Brest à un autre moment de leur vie. Une personne est contrainte par le manque d'opportunités professionnelles. Une autre, enfin, est globalement insatisfaite de la qualité de sa vie et en particulier de l'étendue de ses relations sociales. Mise à part cette personne, l'ensemble des enquêté-e-s expriment d'emblée une opinion positive, un sentiment de satisfaction à l'égard de leur cadre de vie lorsqu'on les interroge sur le sujet. Même les personnes dont les conditions de vie apparaissent objectivement plus dégradées font état d'un contentement global vis-à-vis de leur situation. On peut faire l'hypothèse que ces réponses sont l'expression inconsciente d'une représentation de la qualité de vie comme une valeur socialement positive et donc enviable. De la même façon que le bien-être ou le bonheur, c'est une notion qui est intégrée comme étant souhaitable par tous. Pourtant, au-delà de ce premier constat, lorsqu'on interroge plus spécifiquement les personnes sur leur définition de la qualité de vie, on s'aperçoit qu'elle fait écho à des conceptions différentes. Elle n'est pas associée aux mêmes éléments, comme le montre la diversité des réponses à l'une des premières questions de l'entretien : « *Lorsque vous pensez à la qualité de vie de manière générale, quels sont tous les mots, toutes les idées qui vous viennent à*

l'esprit ? » (cf. réponses ci-contre).

Cette pluralité des manières de parler de la qualité de vie montre que les individus ne sont pas tous sensibles aux mêmes critères : environnement, équipements de proximité, tranquillité, vie sociale. ne sont pas mis en avant identiquement par tous. Par exemple, les enquêté-e-s de moins de 30 ans plébiscitent davantage le besoin d'animation, de lieux de convivialité tandis que les enquêté-e-s plus âgés mentionnent la recherche de tranquillité et de verdure.

Ces préférences font que les habitant-e-s ont des attentes différenciées, en particulier en fonction du moment du cycle de vie dans lequel ils se trouvent. Ils n'accordent pas le même poids aux choses selon leur âge et leur situation. Ainsi, la définition qu'ils donnent de la qualité de vie est valable à un instant T, et si on les réinterrogeait quelques temps après, elle serait susceptible d'être différente. Cela montre que la notion de qualité de vie est évolutive et changeante, elle n'est pas immuable.

Finalement, la perception que les personnes ont de leur qualité de vie est conditionnée par la capacité à faire coïncider les caractéristiques de leur lieu de vie à leurs attentes, à un moment donné de leur vie.



- “ C'est la possibilité d'avoir du temps pour soi » « ça me fait penser au bien-être, au bien-vivre, au fait d'être heureux aussi. ”
- “ Pour moi, c'est à la fois avoir une vie sociale riche et avoir un cadre de vie agréable. ”
- “ C'est de pouvoir se déplacer facilement et d'avoir accès aux services mais tout en ayant la possibilité de vivre au calme et à l'air libre. ”
- “ Pour moi, c'est le fait d'être bien, d'avoir des amis et aussi d'habiter proche de la nature. ”
- “ Pour moi c'est avant tout avoir un travail ! ”

La qualité du logement

Parmi les attentes exprimées par les enquêté·e·s, le fait de disposer de bonnes conditions de logement correspond à une aspiration générale et essentielle. C'est l'un des sujets qu'ils évoquent en premier lieu lorsqu'on les interroge sur ce qui compte pour leur qualité de vie quotidienne : leur logement est le lieu où ils passent la majeure partie de leur temps libre et auquel ils accordent beaucoup d'intérêt. Pendant le confinement, ce critère est apparu comme d'autant plus indispensable que le temps qu'ils y passaient était considérablement allongé et qu'il a fallu y pratiquer des activités qui s'organisent d'ordinaire à l'extérieur (l'école, les études, le travail). Cette situation a sans doute accentué le degré d'importance accordé aux conditions de logement, mais n'en minimise pas moins les éléments tirés des entretiens effectués. Ces éléments sont perceptibles à travers la façon dont les habitant·e·s opèrent leurs choix résidentiels et les critères sur lesquels ils fondent leurs arbitrages.

Une recherche d'espace et de calme...

Parmi les ingrédients de confort les plus décisifs, on retrouve en particulier la taille du logement, qui doit correspondre à la taille du ménage. Ainsi, les personnes interrogées qui ont des enfants évoquent toutes l'importance d'avoir une chambre pour chacun d'entre eux et, dans l'idéal, une chambre d'amis supplémentaire. Pour Virginie¹ (39 ans, Plougastel), c'est l'arrivée d'un nouvel enfant qui les a conduits, elle et son mari, à quitter leur appartement devenu exigu pour emménager dans une maison. Plusieurs personnes expriment également la nécessité d'avoir un logement suffisamment grand pour pouvoir stocker les affaires personnelles qu'elles ont accumulées avec le temps. Il y a aussi la volonté de pouvoir recevoir sa famille ou ses amis et donc de disposer d'une pièce dédiée à la réception (salon ou salle à manger).

La plupart des personnes se déclarent satisfaites de la surface dont elles disposent et aucune ne fait état d'une situation de suroccupation du logement. En revanche, la taille peut devenir problématique lorsqu'elle est trop importante par rapport

1. Les prénoms ont été modifiés de façon à garantir l'anonymat des personnes interrogées.



Crédit : Franck Lebaudy - Pluie d'images-CAPAB

au nombre de personnes dans le logement. C'est notamment le cas pour Leïla (55 ans, Kergoat) qui habite un logement social dont la taille est devenue une contrainte. Deux de ses enfants ont quitté le foyer familial et elle se retrouve à devoir entretenir une surface trop importante. Elle évoque également des difficultés pour parvenir à chauffer correctement toutes les pièces de son domicile, en particulier une des chambres qu'elle n'occupe plus. Pour Germaine (76 ans, Saint-Pierre), le fait de continuer à vivre dans sa maison devient problématique du fait de sa perte d'autonomie. Elle a des difficultés à monter dans sa chambre située à l'étage et ne parvient plus à entretenir son grand jardin.

Après le besoin d'espace, c'est le fait d'habiter un logement au calme qui arrive juste derrière les éléments recherchés. Que ce soit en centre-ville (recherche d'un quartier, d'une rue calme), dans le péri-urbain ou à la campagne, les habitant·e·s interrogés sont unanimes, il faut habiter dans un endroit « tranquille ». Cette

exigence est liée au rôle de refuge, de havre de paix qui est associé au logement. Territoire de l'intimité, il constitue un lieu de repli et ne doit pas être envahi par les bruits de l'extérieur. Ce besoin de quiétude est particulièrement mis en avant par plusieurs habitant·e·s des communes hors Brest qui justifient leur emménagement par la volonté de quitter l'activité et le bruit de la ville-centre pour venir trouver le calme et la tranquillité à Bohars (Jean, 65 ans), Guipavas (Michel, 59 ans) ou Gouesnou (Patricia, 40 ans). Pour autant, les habitant·e·s du centre-ville n'expriment pas de désagréments particuliers liés au bruit. Ils sont plusieurs à vanter le calme de leur immeuble ou de leur quartier. Seuls trois enquêté·e·s : Leïla (55 ans, Kergoat), Christiane (63 ans, Kerbernier) et Matthieu (45 ans, Kerourien), qui occupent chacun un logement social, évoquent la mauvaise isolation phonique des immeubles où ils vivent. Ces trois personnes sont particulièrement gênées par les bruits de leurs voisins du dessus et cela a un impact sur les relations qu'elles entretiennent avec

eux. « Pour vous dire à quel point c'est mal isolé : on entend les interrupteurs quand les voisins éteignent leur lumière » (Leïla). Pour Matthieu et Christiane, cela se solde par d'importantes altercations, tandis que Leïla a fait le pari de maintenir la bonne entente avec la famille qui habite au-dessus de chez elle afin de négocier certaines choses (des heures de coucher moins tardives pour les enfants notamment). « C'est sûr que pour vivre ici, il faut savoir vivre avec les autres » (Leïla).

Le fait de se sentir chez soi passe par la possibilité de s'extraire du monde extérieur et de ne pas être perturbé par le bruit. Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, certaines personnes adoptent des stratégies de fuite du logement en y passant le moins de temps possible et en l'investissant moins. C'est notamment le cas de Matthieu qui explique passer beaucoup de temps à l'extérieur ou chez des proches car il ne se sent pas bien dans son logement bruyant.

...qui s'incarne dans l'idéal de la maison individuelle

La capacité du logement à isoler ses habitant·e·s et à préserver leur intimité est donc présentée comme un ingrédient important de la qualité de vie quotidienne. En ce sens, la maison individuelle est largement plébiscitée par les habitant·e·s, interrogés. Elle jouit d'une représentation bien plus favorable que l'appartement dans notre échantillon. Elle est présentée comme le lieu de la stabilité et de la famille. A l'opposé, l'appartement est lié à la mobilité, à la jeunesse, aux transitions et à la location. L'acquisition d'une maison est d'ailleurs l'aspiration future de huit personnes parmi les treize interrogées qui vivent en appartement. L'idéal de la maison individuelle est aussi lié au désir de propriété. La location est synonyme de transition, de vie instable, elle n'est pas souhaitée sur le long terme. Finalement, c'est la stabilité qui est considérée comme enviable. Qu'elle soit résidentielle, financière ou même professionnelle, les habitant·e·s en font une condition importante de leur qualité de vie. Elle permet d'avoir le contrôle, de ne pas être vulnérable, de pouvoir faire des choix et de se projeter plus facilement dans le futur.

L'importance de la terrasse, du balcon ou du jardin

La majorité des enquêté·e·s met également en avant la terrasse, le balcon ou le jardin du logement qu'ils occupent comme un des critères de leur choix résidentiel, qu'ils soient locataires ou propriétaires. Cet espace, sorte d'interface entre l'espace public et l'espace privé, est décrit comme un moyen de s'aérer, de s'ouvrir sur l'extérieur, de sortir de l'espace domestique tout en étant chez soi. Pour certains, c'est le moyen privilégié de recevoir des amis, pour d'autres, il est indispensable pour que les enfants puissent y jouer. L'absence d'un tel espace est durement ressentie par les personnes interrogées, d'autant plus durant la période de confinement qui est venue exacerber le besoin d'ouverture sur l'extérieur. C'est l'absence de jardin qui est évoquée comme motif de déménagement par trois des personnes interrogées qui ont quitté le centre-ville de Brest pour aller s'installer dans les communes attenantes. À défaut de balcon, de jardin ou de terrasse, les enquêté·e·s évoquent la vue qu'ils ont de leur fenêtre comme un élément constitutif de leur bien-être lorsque celle-ci est dégagée, sans vis-à-vis ou qu'elle donne sur un paysage d'intérêt (la rade, le ciel, la mer, etc).

L'ensemble des critères exprimés par les habitant·e·s montre que le logement occupe une place déterminante pour la qualité de vie quotidienne. Répondant à des besoins élémentaires, il ne se résume pas au fait de disposer de quatre murs et d'un toit. Il se définit comme un lieu de vie doté de caractéristiques physiques parmi lesquelles certaines comptent davantage que d'autres comme nous avons pu le voir (la taille, l'isolation phonique, le type de logement). La mise en évidence de ces caractéristiques constitue une piste intéressante pour l'action publique, elles mettent avant, la nécessité de penser des modes d'habiter qui prennent en compte ces attentes : **construire un parc de logement multiple et diversifié en termes de taille afin de répondre aux nombreuses recompositions des ménages au cours de leur vie, répondre au désir de « vert » en introduisant des parcs ou jardins au sein des logements collectifs, systématiser la construction de balcons, etc.**



Crédit : Guillaume Team - Brest métropole

Choix résidentiels : entre désirs idéalistes et réalités des conditions matérielles de vie

Se focaliser sur les critères de choix résidentiels des habitant·e·s permet surtout de rappeler qu'ils se construisent à fortiori face à une réalité et à des contraintes et exigences propres à chaque personne. En premier lieu, c'est la contrainte financière qui vient délimiter le champ des possibles en matière d'emplacement et de type de logement. Plusieurs personnes évoquent un décalage entre leur souhait de localisation et la capacité financière qu'elles ont à le concrétiser. Carine (44 ans, Saint-Martin) raconte qu'elle aurait souhaité acheter une maison à Saint-Martin, quartier qu'elle apprécie tout particulièrement, mais qu'elle a dû se résoudre à rester dans son appartement, face aux prix trop élevés des maisons. Parfois, le choix de venir s'installer à Brest est justement motivé par ces exigences financières. **Le coût de l'immobilier brestois est présenté comme plus faible qu'ailleurs et comme un facteur déterminant dans le choix d'installation** par au moins cinq personnes. C'est notamment le cas pour Mireille (82 ans, Liberté), originaire de Beauvais, et qui au moment de la mort de son mari s'est décidée à rejoindre sa fille à Brest et à y prendre un appartement en location car les loyers y étaient bien moins élevés. Emmanuelle (47 ans, Siam) quant à elle, a quitté Paris pour pouvoir acheter un appartement à Brest et conserver un niveau de vie correct.



Credit : Pierre-François Watras - Brest métropole

Plus que les autres, les personnes avec un faible niveau de ressources sont contraintes d'habiter un territoire plus qu'elles ne le choisissent. Les trois enquêté·e·s locataires du parc social expriment tout particulièrement cette réalité. Lorsqu'ils sont interrogés sur le choix d'emplacement au moment d'effectuer leur demande, ils affirment ne pas avoir eu d'exigence particulière : « *Moi je m'en fichais du quartier, tout ce qu'il fallait c'est que j'ai un toit sur la tête* » (Leïla, 55 ans, Kergoat). Sébastien (47 ans, Saint-Martin), est dans une situation urgente et en attente d'un logement social. Il exprime cette même réalité : « *On ne va pas faire les difficiles. On veut seulement qu'il y ait suffisamment de places pour les enfants et que ce ne soit pas trop loin des transports. Mais on prendra tout ce qui nous est proposé.* »

Il faut donc faire la distinction entre les critères de choix résidentiels des enquêté·e·s, leurs aspirations générales quant au logement dans lequel ils souhaitent vivre d'une part et le contexte pragmatique des ressources, parfois incompatible et souvent prioritaire.

Attachement historique et proximité des relations sociales : des choix inscrits dans une histoire personnelle et familiale

Au-delà des paramètres évoqués précédemment, l'attachement à un quartier ou à une commune entre souvent en compte dans le choix de localisation du logement. Pour Michel (59 ans, Guipavas), Patricia (40 ans, Gouesnou) et Françoise (57 ans, Saint-Marc), c'est le rapport affectif qu'ils entretenaient avec le territoire de leur enfance qui a été déterminant dans leur installation, il s'agissait de « *retrouver [leurs] racines* », selon les mots de Michel. L'attachement peut également découler du réseau social que les personnes constituent dans leur quartier ou commune. Damien (34 ans, Saint-Martin), par exemple, ne se voit pas vivre ailleurs qu'à Saint-Martin, c'est le quartier où habite la grande majorité de ses amis, où il a l'habitude de sortir et où il se sent à sa place.

Cette notion d'appartenance à un quartier est présente dans le discours de sept personnes interrogées. Elle découle de l'image et des représentations que les habitant·e·s ont du lieu où ils habitent. Lorsqu'elle est positive, les habitant·e·s vantent leur lieu de vie comme le cadre idéal d'une vie de qualité. Un quartier considéré comme mixte, inclusif et socialement vivant est d'autant plus valorisé.

Les solidarités familiales restent aussi très importantes. Cette aspiration à la proximité de sa famille et à l'entraide qu'elle permet est plus forte pour les jeunes couples avec enfants et pour les personnes âgées en perte d'autonomie qui ont besoin d'être aidées au quotidien.

Finalement, les choix résidentiels se font en fonction de critères variés. Ils sont surtout liés aux parcours de vie. Les personnes décident de déménager lorsqu'elles changent de statut et que leur résidence ne correspond plus à leurs besoins et aspirations mais aussi en fonction de leurs ressources (changement de carrière, mise en couple, arrivée d'un enfant, etc.). Ces changements ne sont pas forcément linéaires, certaines personnes ont été amenées à déménager de nombreuses fois dans leur vie et à trouver à chaque fois un logement adapté à leurs besoins. Au final, les enquêté·e·s arbitrent entre des ressources, des contraintes, des désirs et des biographies qui s'entrecroisent. C'est l'équilibre entre ces éléments qui permet la qualité de vie.

Les enquêté·e·s arbitrent entre des ressources, des contraintes, des désirs et des biographies qui s'entrecroisent. C'est l'équilibre entre ces éléments qui permet la qualité de vie.



Les aménités du cadre de vie

D'après l'analyse des entretiens réalisés avec les habitant-e-s, la qualité de vie dépend aussi du rapport qu'ils entretiennent avec l'environnement immédiat dans lequel est intégré leur logement. Ils souhaitent qu'il soit à la fois agréable et fonctionnel. Le cadre de vie doit ainsi répondre à des qualités esthétiques (qualité architecturale, propreté de l'espace public, etc.) tout en apportant le moins de désagréments possibles (pollution sonore, de l'air, visuelle, olfactive, etc.). L'espace urbain doit également répondre à des exigences fonctionnelles. Aux qualités morphologiques et environnementales s'ajoute la nécessité de répondre aux besoins du quotidien (le travail, les courses alimentaires, les activités de loisirs) en termes de disponibilité commerciale, d'accès aux services, de facilité de déplacement. La perception de la qualité du cadre de vie passe donc par sa capacité à répondre et à satisfaire les habitudes du quotidien des individus interrogés.

LES QUALITÉS ENVIRONNEMENTALES ET PHYSIQUES DU CADRE DE VIE

Ne pas être soumis à des désagréments

L'absence de nuisances, qu'elles soient sonores (trafic routier, nuisances nocturnes), olfactives (gaz d'échappement, pollution de l'air) ou visuelles est présentée par les habitant-e-s comme un critère de qualité de vie. Ils sont par exemple nombreux à plébisciter l'importance de ne pas être dérangé par le bruit dans leur logement (cf. partie 1) et de vivre dans un environnement non pollué. À ce sujet, leur perception de la qualité de l'air est globalement positive dans l'ensemble des communes de la métropole. Cet aspect est directement associé à la présence de la mer et à l'air iodé qu'elle véhicule dans leur esprit.

La propreté de l'espace public est également un élément évoqué. C'est surtout le manque de propreté qui est souligné et présenté comme entachant la qualité de vie. Sur ce sujet, les perceptions varient énormément d'un individu à l'autre. Certains s'accordent pour considérer que Brest est globalement propre,

contrairement à d'autres métropoles : « *J'ai vécu à Angers et j'ai trouvé que la ville était bien plus crade* » (Youenn, 24 ans, Siam). D'autres, au contraire, estiment qu'elle est particulièrement sale. « *Moi je trouve que Brest, c'est une ville qui est sale, il y a des poubelles qui traînent partout, les crottes de chien ne sont pas ramassées, on voit aussi beaucoup de tags* » (Lénaïg, 27 ans, Recouvrance). Il semblerait qu'il n'y ait pas de déterminants sociaux expliquant cette différence de perceptions, mais que ce soit plutôt lié à l'image positive ou négative qu'ils ont du territoire.

Le sentiment de sécurité dans la ville est également évoqué par quatre personnes comme un critère important de qualité de vie. À ce sujet, les femmes sont plus nombreuses à évoquer un sentiment d'insécurité valable quasi-exclusivement la nuit et qui est assimilé à la présence d'individus alcoolisés.

Ce constat est partagé par les enquêté-e-s âgés comme les plus jeunes qui sont plus souvent amenés à fréquenter la ville la nuit. La peur de faire des mauvaises rencontres à ce moment de la journée peut conduire à des stratégies d'évitement et de restriction de sorties à certaines heures. Maria (74 ans, Pilier Rouge) confesse ainsi ne pas s'aventurer en dehors de son logement le soir si elle n'a personne pour l'accompagner.

Un fort désir de nature

La proximité et la présence de la nature au sein du cadre de vie sont largement valorisées par les habitant-e-s, peu importe le lieu où ils habitent. Pour les habitant-e-s de la ville centre, il est important de disposer de parcs et « d'espaces verts » à proximité du domicile. Que ce soit le vallon du Stang Alar, le Cour Dajot ou les rives de la Penfeld, les enquêté-e-s habitant-e-s à Brest mentionnent systématiquement un « espace vert » dans lequel ils se rendent fréquemment et qu'ils affectionnent. Lieu privilégié des loisirs avec les enfants, pour promener leur animal de compagnie ou pour une activité sportive, cet espace est directement associé au « bien vivre » dans le discours des enquêté-e-s. Pour les habitant-e-s des autres communes de la métropole, cet aspect est d'autant plus plébiscité que la nature est considérée comme très présente. Pour trois personnes interrogées, c'est d'ailleurs la volonté de se rapprocher de la nature qui

a motivé leur déménagement de Brest vers Gouesnou, Plougastel et Le Relecq-Kerhuon en particulier. Cette **valorisation du vert** fait écho aux résultats de l'étude sur les représentations sociales de la nature en ville publiée par l'Adeupa en septembre 2019. Elle établit que 97 % des personnes ayant répondu au questionnaire pensent que la nature en ville est souhaitable et 85 % estiment qu'elle n'a aucun inconvénient.



L'Ouest breton en transitions - Enjeux et perspectives, Adeupa 2020

Fiche 3.3 « Densité, agriculture urbaine et nature en ville : des exigences convergentes ? »

La proximité et la présence de la mer

En lien avec cet attachement à la nature, la présence de la mer est fortement valorisée. Sans surprise, toutes les personnes interrogées sont formelles : la mer participe à la qualité de vie à Brest métropole. Que ce soit à travers son port, sa rade ou les paysages littoraux alentours, les habitant-e-s mettent tous en avant **le caractère maritime et le présent comme une source de « bien-être »**. La mer offre une perspective apaisante, une odeur iodée agréable, qui sont des qualités plutôt rares dans un environnement urbain. « *On a la mer en ville. Elle est là. On la sent, on la*



Crédit : Franck Bétermin - Brest métropole

voit. *C'est quand même exceptionnel !* » (Youenn, 24 ans, Siam). Plus que les bienfaits de sa présence, c'est l'image qu'elle confère à la ville qui est valorisée par les habitant·e·s. Une image positive, de ville portuaire, de ville « bleue », qui vient contrecarrer l'étiquette de ville « moche et grise » qui lui est d'ordinaire attribuée. Sur ce point, les habitant·e·s semblent accorder de l'importance à l'esthétique de la ville, ils sont nombreux à relever ses défauts architecturaux. « *C'est une ville toute bétonnée, les bâtiments sont laids, il n'y a pas de patrimoine historique, de lieux d'intérêts* » (Michel, 59 ans, Guipavas). Mais ils lui concèdent certaines qualités et en particulier la perspective qu'elle offre sur la mer.

Cet aspect est d'autant plus valorisé par les habitant·e·s arrivés récemment et ayant connu d'autres contextes urbains moins agréables. Maria (74 ans, Saint-Martin), qui a vécu une grande partie de sa vie à Paris, insiste longuement sur les bienfaits de la présence maritime. À l'inverse, les Bresto·e·s d'origine sont moins nombreux à souligner cette aménité naturelle, qui leur apparaît comme une évidence. Elle cristallise toutefois un attachement important au territoire. Plusieurs personnes expriment leur volonté de rester à Brest métropole du fait de sa présence : « *La mer, c'est un indispensable pour moi maintenant, je ne me verrai pas vivre à un endroit où elle n'est pas* » (Carine, 44 ans, Saint-Martin).

LES QUALITÉS FONCTIONNELLES DU CADRE DE VIE

Outre ses qualités environnementales, le cadre de vie se doit aussi d'offrir des qualités fonctionnelles pour participer à la qualité de vie d'après les habitant·e·s. Pour cela, il faut qu'il ait la capacité de satisfaire les pratiques du quotidien (aller au travail, à l'école, se nourrir, sortir, faire du sport, partir en vacances ou en week-ends) et qu'il les facilite. Sur cet aspect, les rapports de proximité perdurent et sont valorisés.

La volonté d'accéder facilement aux commerces et services de proximité

L'ensemble des personnes interrogées évoquent la présence de commerces alimentaires (boulangerie, épicerie ou supérette) à proximité du domicile comme un critère de qualité de vie évident : « *Ce qui*

compte c'est de pouvoir faire ses courses pas loin, et encore mieux de pouvoir les faire à pied » (Geneviève, 60 ans, Kerinou). Le temps passé à s'approvisionner doit être le plus restreint possible et c'est pour cela que les personnes cherchent à intégrer dans une boucle de déplacement (près de leur domicile ou près de leur lieu de travail). Pourtant, lorsqu'on les interroge sur les lieux où ils ont leurs habitudes d'achat, les habitant·e·s privilégient également les grandes et moyennes surfaces, même lorsqu'elles sont éloignées de leur domicile et qu'ils doivent s'y rendre en voiture. Cette habitude est souvent liée à la nécessité de trouver des produits moins chers que dans les commerces de proximité et au besoin de pouvoir « faire des stocks », pour ne pas perdre de temps tous les jours à se réapprovisionner. Cette exigence de gain de temps fait également surgir un intérêt nouveau pour le drive. Plusieurs habitant·e·s mentionnent faire leurs courses alimentaires de cette façon, en particulier depuis le contexte de confinement.

Concernant l'accès aux services, les personnes âgées attachent de l'importance à la présence physique des principaux services (poste, mairie, office du tourisme). Peu friandes des nouveaux usages numériques, les trois personnes interrogées de plus de 70 ans soulignent toutes la nécessité de pouvoir accéder à un guichet et de s'y rendre facilement pour effectuer leurs démarches administratives.



L'Ouest breton en transitions - Enjeux et perspectives, Adeupa 2020

Fiche 1.4 « Commerces et services à la population : une présence reconfigurée »

Le local : un critère de choix pour l'approvisionnement alimentaire

Au-delà du temps passé à faire ses courses, c'est la qualité des produits qui est regardée attentivement par les habitant·e·s. Ils sont plusieurs à évoquer une attirance pour les produits « bio » qu'ils associent directement au « local » et aux circuits courts. Ces deux aspects sont synonymes d'une alimentation de qualité dans leur esprit et sont présentés comme un facteur de qualité de vie. « *On essaie de privilégier autant que possible les circuits courts. Que ce soit pour la viande, les produits laitiers ou les légumes. On a la chance d'avoir beaucoup de producteurs à proximité.* » (Michel, 59 ans, Guipavas) « *Moi par exemple, à Paris, c'est quelque chose qui me manquait énormément,*



Crédit : Franck Bétermin - Brest métropole

la possibilité d'acheter des crustacés ou des huîtres à un prix décent. Ici, on a quand même des supers produits locaux accessibles. » (Solène, 35 ans, Siam)

Dans le sens de ces affirmations, l'attraction que suscite le marché est très marquée. Sur les vingt-cinq personnes interrogées, vingt-trois en ont parlé de façon spontanée lorsqu'il s'agissait d'évoquer les habitudes de consommation alimentaire. Présenté comme un moyen d'acheter local à prix bas, le marché est aussi fréquenté pour son ambiance conviviale et les opportunités de rencontres qu'il permet. Les personnes se rendent à celui qui est le plus proche de leur domicile et mentionnent souvent le marché de Saint-Louis comme le lieu de sortie du dimanche.

Une exigence dans les mobilités : ne pas « perdre » de temps

Le besoin de proximité est directement lié à la volonté de gagner du temps. Cet aspect est surtout mis en avant par les personnes qui travaillent et qui regrettent de ne pas disposer de suffisamment de temps pour leur épanouissement extra-professionnel. Elles insistent alors sur l'importance de ne pas gaspiller leur temps dans des déplacements liés à des activités contraintes (aller au travail ou à l'école, faire les courses). Ce temps précieux, les enquêt·e·s préfèrent le consacrer aux loisirs. Dans ce sens,

la possibilité qu'offre le territoire de se déplacer rapidement est valorisée, en particulier par les personnes qui ont vécu dans des villes où la densité humaine était plus importante et où les contraintes liées étaient plus nombreuses (embouteillages, files d'attente interminables, parkings complets...). De même, la proximité des transports en commun et en particulier du tramway remporte un vif succès dans la localisation idéale du logement et c'est une satisfaction pour ceux qui vivent déjà à côté d'une station. La facilité et rapidité de déplacement qu'il permet et sa facilité d'usage en font un moyen de transport privilégié pour les personnes âgées et celles qui n'ont pas de véhicule personnel et qui s'en servent quotidiennement pour se rendre au travail et faire leurs courses alimentaires.

Cette importance accordée au temps par les enquêté-e-s met en évidence la **nécessité de penser l'organisation du territoire non seulement en terme d'espace mais aussi en terme de temporalité**. Pour cela l'ensemble des politiques publiques peuvent être mobilisées afin de concevoir un aménagement urbain favorable aux mobilités faciles et rapides. Il s'agit par exemple de **lisser les heures de pointes dans les transports en commun** en autorisant les horaires décalés, de **favoriser l'implantation d'activités de loisirs à proximité des espaces de travail**, de réfléchir aux **horaires d'ouverture des espaces publics**, etc.

L'Ouest breton en transitions - Enjeux et perspectives, Adeupa 2020



Fiche 1.3 « Des déplacements rapides et faciles, des logements éloignés des centralités. Et demain ? »
Fiche 1.5 « Quels territoires pour la "civilisation des loisirs" ? »

La proximité du lieu de travail

De la même façon, la proximité du logement vis-à-vis du lieu de travail est souhaitée par les enquêté-e-s en âge de travailler. Plus la distance est courte, plus les personnes expriment une satisfaction vis-à-vis de leur qualité de vie. Pour autant, la question du proche et du lointain reste subjective : certaines vont considérer

qu'effectuer 30 minutes de voiture pour se rendre à leur travail est trop long, d'autres que cela représente un temps de trajet « raisonnable » voire court. Les personnes ayant vécu dans des villes plus grandes ont une vision plus favorable des distances que les autres. Ainsi, Patricia habite à Gouesnou et travaille à Morlaix, mais ne considère pas son trajet quotidien comme un désagrément majeur. Au contraire, elle le présente de façon positive comme une « *souape de décompression* », un moyen de distinguer vie privée et travail.

C'est aussi parfois le fait de trouver un emploi sur le territoire qui conditionne l'installation. Sur ce point, toutefois, les choix résidentiels apparaissent de moins en moins dépendants de la présence d'emplois. L'avènement du télétravail laisse la porte ouverte aux cadres pour s'installer et vivre à Brest tout en travaillant dans une autre métropole. Cette transformation en cours des modes de travail est perceptible à travers le profil des enquêté-e-s interrogés. Parmi eux, trois travaillent exclusivement en télétravail pour des entreprises situées respectivement à Nantes (Nathalie, 41 ans, Lambézellec), Paris (Carine, 44 ans, Saint-Martin) et Londres (Solène, 35 ans, Siam). Ces carrières rendues possibles tout en vivant à Brest sont particulièrement valorisées par ces trois enquêtées qui apprécient de pouvoir concilier préférences résidentielles et vie professionnelle. Pour deux d'entre-elles il s'agit aussi de conjuguer vie professionnelle et situation conjugale : cela leur permet d'habiter avec leur conjoint qui, lui, travaille à Brest. Elles mettent toutes en avant plusieurs caractéristiques de Brest qui, en comparaison avec la ville où se situe leur emploi, la rendent plus attractive : le fait que **les temps de transports y soient moins longs, que le coût de la vie y soit plus raisonnable et que l'accès à la nature soit plus évident**. Il est toutefois important de souligner que cette possibilité de télétravail est moins valable pour les travailleurs non qualifiés ou précaires dont l'emploi n'est possible qu'en présentiel et est lié à l'implantation de grosses entreprises (intérimaires de l'agroalimentaire ou de l'industrie).

Loisirs : la profusion des activités comme atout

La qualité de vie passe aussi par les opportunités de loisirs offertes par le territoire d'après les habitant-e-s interrogés. À travers leurs discours on perçoit une vision partagée d'une métropole culturellement vivante. Cet aspect fait consensus mais est plus particulièrement évoqué par les enquêté-e-s de moins de 40 ans, qui sont

nombreux à plébisciter le caractère très festif associé à la ville et lié à la présence de nombreux bars et salles de concerts. Plus encore que les équipements ou les lieux de culture (ils citent en particulier le Mac Orlan, le Vauban, la Carène ou le stade Francis Le Blé), c'est la multiplicité des événements culturels (festivals de musique, événements sportifs, fêtes maritimes) qui est présentée comme un atout du territoire. « *En matière de concerts il y a de quoi faire et il y en a pour tous les goûts !* » (Maïa, 20 ans, Guilers)

Au-delà des activités culturelles, les activités sportives occupent une place de choix parmi les loisirs évoqués par les enquêté-e-s. À ce sujet, ils considèrent que la ville et ses alentours constituent un support agréable de leurs pratiques. Ils évoquent par exemple la possibilité de faire du skate dans les rues pentues du centre-ville ou au skatepark, le fait de pouvoir aller courir au bord de l'eau au port de commerce ou de pratiquer une activité nautique grâce à la présence de la rade. Il est intéressant de noter qu'ils envisagent systématiquement les activités sportives en plein air, et non dans des lieux clos comme ce pourrait être le cas dans des villes qui ne disposent pas d'autant de terrains d'activités.

Du côté des enquêté-e-s qui ont des enfants, une attention toute particulière est portée aux activités proposées par les Maisons pour tous, maisons de quartier et patronages laïques. Ces équipements sont appréciés pour leurs tarifs accessibles. De la même façon, la fréquentation des médiathèques semble occuper une place de choix dans le discours des enquêté-e-s.



Crédit : Franck Bétermin - Brest métropole

La richesse des relations sociales

On l'a vu, la qualité de vie apparaît fortement liée à la fois aux caractéristiques physiques du logement et aux caractéristiques environnementales et fonctionnelles du cadre de vie. À ces déterminants classiques et assez évidents vient s'ajouter une troisième dimension qui apparaît centrale pour les enquêtés : à savoir l'importance des liens sociaux. La configuration de ces liens (leur intensité, leur diversité, leur qualité) impacte la satisfaction qu'ils déclarent à l'égard de leur qualité de vie.

L'isolement : un puissant facteur de « mal-être »

La vie sociale et la diversité des relations humaines sont des valeurs mises en avant par les personnes interrogées, elles sont nombreuses à souligner l'importance d'être entourées. L'isolement relationnel est présenté comme une situation négative dans laquelle elles espèrent ne jamais se trouver. Le contexte de confinement, pourtant, a provoqué un isolement forcé pour les personnes qui vivaient seules dans leur logement, et pour qui les opportunités de sociabilités se sont considérablement réduites. Cela a été le cas pour cinq personnes parmi les vingt-cinq interrogées. Il s'agit toutes de femmes, âgées de plus de 60 ans. Le manque d'interactions qu'elles ont connues durant cette période leur a été très pesant, malgré la solidarité (souvent familiale) qui s'exerçait autour d'elles, via des appels téléphoniques réguliers notamment. C'est le contraste avec leur vie sociale antérieure qu'elles mentionnent comme ayant été problématique. D'ordinaire le fait de vivre seules ne les empêche pas d'avoir une vie sociale riche à l'extérieur de leur logement (activités associatives ou militantes, amitiés nombreuses, etc.).

Si la crainte de l'isolement peut sembler lointaine pour les personnes qui vivent en famille, elle n'est pas que l'apanage des personnes âgées qui vivent seules. Les enquêtés plus jeunes expriment aussi la nécessité d'avoir un environnement social dense, en particulier un réseau amical. Lors des entretiens, ils sont plusieurs à évoquer cet aspect en tout premier lieu quand il s'agit d'exprimer ce qui concourt à leur qualité de vie.

LES SITUATIONS D'ISOLEMENT À BREST MÉTROPOLE

Les ménages unipersonnels sont très nombreux à Brest métropole, ils représentent près d'un ménage sur deux (46 %). Cela en fait **la deuxième métropole où la part des ménages d'une personne est la plus forte** juste après Nancy. La présence des étudiant·e·s ne suffit pas à expliquer ce phénomène : près d'un ménage unipersonnel sur deux, soit presque un quart des habitant·e·s de Brest métropole n'est ni en emploi, ni en étude. 33 % des personnes vivant seules sont retraitées, 9 % sont au chômage et 7 % sont inactives. Il s'agit donc de personnes qui n'ont pas d'obligation quotidienne de sortir de leur domicile.

La convivialité des relations de voisinage, le quartier comme espace privilégié des sociabilités

Au-delà des liens familiaux de la sphère privée, les liens de voisinage sont également plébiscités par les enquêtés. Que ce soit à l'échelle d'un immeuble, d'une rue ou d'un quartier entier, en centre-ville comme à la campagne, ils évoquent tous l'importance des liens qu'ils nouent avec leurs voisins. Ces liens cristallisent souvent leur attachement au quartier. La cohabitation heureuse qui en découle est un ingrédient de qualité de vie qu'ils expriment comme indispensable. Pour Marie (57 ans, Saint-Marc), c'est ce qui a motivé l'achat de la maison qu'ils occupent actuellement avec son mari, alors qu'ils étaient locataires. À l'inverse, une forte mésentente avec ses voisins a décidé Patricia (40 ans, Gouesnou) et son conjoint à déménager. Lorsqu'ils emménagent dans un nouveau logement, les enquêtés déplorent le manque de relations initiales et le temps que cela prend pour les constituer : « ça nous prend énormément de temps de nous intégrer dans le quartier, ce n'est pas évident, mais on a hâte de pouvoir connaître tout le monde » (Olivier, 39 ans, Quatre-Moulins). Ceux qui entretiennent de bonnes relations avec leurs voisins le mentionnent comme

un facteur de qualité de vie. Carine (44 ans, Saint-Martin) connaît personnellement l'intégralité des habitant·e·s de la petite copropriété qu'elle occupe et ils organisent fréquemment des dîners les uns chez les autres. Michel (59 ans, Guipavas), qui habite pourtant « à la campagne » selon ses mots, part en vacances avec deux des familles du lotissement où il vit depuis plusieurs années.

Tous les enquêtés pourtant n'investissent pas leur quartier de la même façon : certains manquent de temps, d'autres considèrent leur passage comme transitoire et ne voient pas l'intérêt de s'y investir. En revanche, lorsqu'il y a un projet d'accession à la propriété, on accorde une grande importance à cette capacité du quartier à offrir un espace de sociabilité.

La réputation du quartier en matière d'animation sociale compte énormément dans le choix d'installation. L'existence d'une fête des voisins est perçue comme très positive. Certaines personnes tentent de pallier le manque d'animation en mettant en place des initiatives. C'est en particulier le cas de Geneviève (60 ans, Kerinou) qui porte depuis plusieurs années un projet de café solidaire. Elle le présente comme un moyen de recréer des liens de voisinage qui existaient auparavant mais ont disparu. Les transformations historiques qu'ont connues certains quartiers sont déplorées par plusieurs habitant·e·s âgés qui font état d'une certaine nostalgie vis-à-vis des convivialités anciennes. Ainsi Germaine (76 ans, Saint-Pierre), qui a vécu la majeure partie de sa vie à Saint-Pierre, dépeint une vie de quartier antérieure toute différente : « Avant, les enfants jouaient tous ensemble dans la rue et je connaissais toutes mes voisines. On se donnait un coup de main le jour où il fallait étendre les draps. Aujourd'hui je ne connais plus qu'une voisine ou deux et plus personne ne vient chez moi. »

L'image du quartier comme un « village » est quelque chose qui revient souvent dans le discours des enquêtés comme un mode de vie idéalisé. Pour Marie (57 ans, Saint-Marc), « chaque quartier, que ce soit Saint-Marc, Kerinou ou Saint-Martin, chaque quartier a une âme, une identité propre. Moi je les vois un peu comme des minis-villages dans la ville, avec leur bourg, leur église, leur commerce, leur marché. »

Un constat partagé : une atmosphère sociale propice aux rencontres à Brest métropole

Au-delà de l'ambiance de leur quartier, les habitant·e·s mettent également en avant une atmosphère sociale propre à la métropole. Ils sont plusieurs à l'identifier comme singulière, ils évoquent tour à tour un « **esprit brestois** », « un esprit breton », qui se traduit selon eux par une ouverture d'esprit propice aux contacts et aux rencontres. Cette façon de qualifier l'ambiance de la ville est particulièrement utilisée par les habitant·e·s qui ont connu d'autres contextes urbains et qui aiment à comparer les villes entre elles. Ils mentionnent en particulier l'accueil chaleureux qu'ils ont connu en arrivant et auquel ils ne s'attendaient pas : « *C'est une ville amicale. Je ne pensais pas m'intégrer aussi vite.* » (Nathalie, 41 ans, Lambézellec). La faible densité humaine et la centralité des bars et divers lieux de convivialité permet aussi d'augmenter les opportunités de se croiser : « *Ce qu'il y a de bien à Brest c'est qu'on n'est pas anonyme. Pas comme à Paris.* » (Olivier, 39 ans, Quatre-Moulins). La métropole est reconnue par bon nombre d'enquêté·e·s, jeunes et moins jeunes, pour être accueillante, ouverte, culturellement dynamique et festive. Cela participe au renforcement d'un sentiment d'appartenance à une identité territoriale identifiée comme positive par les habitant·e·s.

C'est aussi le caractère hétéroclite et la mixité sociale de la ville qui est mis en avant. Ce que vient confirmer l'analyse des données statistiques disponibles qui montre que la métropole est globalement

mixte. Dans tous les Iris, quartiers et communes de la métropole, une diversité de population se mélange sans exclusion au regard des multiples critères (situation familiale, statut d'occupation du logement, CSP, situation vis-à-vis de l'emploi, âge, nationalité, niveaux de diplôme, etc.).

Le rôle des espaces publics dans les modes de sociabilité

Au-delà du quartier, c'est de façon plus générale l'espace public qui est le théâtre des rencontres et des confrontations entre les habitant·e·s. C'est précisément dans ces espaces – places, parcs, transports en commun, centres commerciaux... – que se déroulent de façon très concrète, au jour le jour, les rencontres et les interactions. Ils jouent donc un rôle central dans la qualité de vie des citoyens. Leur présence et leur multiplicité, la façon dont ils sont configurés, peuvent constituer des conditions favorables à la constitution des sociabilités. Les places publiques sont par exemple évoquées par plusieurs enquêté·e·s comme des lieux où ils aiment se rendre car elles offrent des occasions de rencontres et d'interactions. Théo mentionne la place de la Liberté comme le point de ralliement avec ses amis, ils y passent du temps à discuter sur les nouveaux bancs qui s'y trouvent. Pour Carine (44 ans, Saint-Martin), c'est sur la place Guérin qu'elle aime se rendre très fréquemment : « *c'est mon endroit favori, j'y passe énormément de temps le week-end, pour aller au bar ou jouer aux boules, je rencontre toujours plein de gens.* »

On comprend bien ici l'importance à accorder à la façon dont ces espaces sont conçus : il convient de **les penser comme**

des espaces de séjour plutôt que des lieux de passage, d'en faire des lieux où l'on se sent bien et en sécurité d'une part, mais aussi des lieux qui suscitent l'intérêt, par leurs caractéristiques esthétiques ou le mobilier qu'ils proposent par exemple. À ce sujet, les nouveaux aménagements sur la place de la Liberté sont mentionnés par trois personnes, qui apprécient l'idée des bancs encadrés de verdure et la lumière qui y est diffusée la nuit.

De la même façon, il est possible de favoriser l'usage de ces espaces publics en permettant leur appropriation par les habitant·e·s, **en les rendant plus modulables et évolutifs** et en autorisant certaines initiatives. Trois personnes évoquent par exemple l'installation d'une boîte à dons sur différentes places de la ville. Elles voient ces initiatives d'un œil favorable et les présentent comme un moyen de faire en sorte que ces lieux ne soient pas vides et désincarnés.

Plusieurs personnes soulignent également l'importance de rendre les espaces publics plus inclusifs. On l'a vu, ces espaces sont le lieu d'innombrables pratiques de la vie urbaine et accueillent des usages différents pour répondre à des besoins divers (détente, loisirs, rencontre...). Il convient donc de les concevoir de façon à ce qu'ils répondent à l'ensemble de ces besoins, sans exclure personne. À titre d'exemple, un élément qui revient souvent est la nécessité d'avoir plus de bancs dans les parcs et jardins pour permettre aux personnes âgées de s'y arrêter et donc d'y passer du temps. De la même manière, la place couverte des Capucins est présentée comme effrayante par deux enquêté·e·s âgés qui n'osent s'y rendre que les jours où elles sont assurées de la moindre fréquentation des rollers et trottinettes.



Crédit : Mathieu Le Gall - Brest métropole

Qualité de vie et précarité sociale

La nécessité d'avoir accès aux besoins essentiels

Parmi les personnes que nous avons interrogées, plusieurs font état d'un niveau de ressources plus faible, d'une situation de vulnérabilité socio-économique plus marquée que les autres. Il s'agit en particulier de trois enquêté-e-s locataires du parc social : Leïla (55 ans, Kergoat), Christiane (63 ans, Kerbernier) et Matthieu (45 ans, Kerourien) et d'un enquêté en attente d'un logement social (Sébastien, 47 ans, Saint-Martin). Si ces personnes mettent en avant des critères de qualité de vie similaires à ceux énoncés par l'ensemble des enquêté-e-s, c'est la priorité qu'elles accordent à certains d'entre eux qui diffère et qui s'exprime en terme de préoccupations différenciées. Les composantes de la qualité de vie qu'elles mentionnent sont davantage liées à des besoins essentiels tels que le fait d'avoir un emploi ou un logement. Elles rappellent ainsi ce que l'ensemble des enquêté-e-s exprime en creux : l'importance des ressources financières pour avoir une vie de qualité. De ce critère découle la stabilité qui est recherchée par les individus mais qu'ils évoquent rarement spontanément car c'est un critère induit, évident. À l'inverse, Stéphane, qui a récemment perdu son travail, déclare d'emblée : « Pour moi la qualité de vie c'est d'abord avoir un travail ! ». Il est le seul à mentionner cet élément de définition. On perçoit bien ici l'écart dans les représentations de la qualité de vie entre les personnes selon leur situation socio-économique.



L'Ouest breton en transitions - Enjeux et perspectives - Adeupa 2020

Fiche 1.7 « La cohésion sociale, une réalité. Pour combien de temps ? »

Des conditions de vie objectivement plus dégradées

Au-delà des représentations, c'est la qualité de vie effective qui varie selon le niveau de ressource. Ainsi, de par leurs revenus plus faibles, les personnes que nous avons identifiées plus haut habitent objectivement des logements moins confortables que les autres ménages. Sébastien (47 ans, Saint-Martin) vit par exemple avec sa conjointe, ses deux enfants et cinq chiens dans un logement de 60 m². Il mentionne également les désagréments liés au comportement de ses voisins dont certains ont des troubles psychiques et sont particulièrement bruyants (« *Ils crient, surtout la nuit !* »). Ils peuvent aussi se montrer violents, il évoque le fait que l'un d'entre eux a tenté de forcer leur porte d'entrée tandis qu'un autre a un jour lancé sa télévision par la fenêtre sur les voitures garées en bas de l'immeuble : « *Depuis je n'ose plus laisser les enfants jouer dehors sans les surveiller* ». Les enquêté-e-s mentionnent tous l'inconfort lié à la mauvaise isolation phonique de leurs immeubles respectifs. Leur cadre de vie est aussi objectivement plus dégradé car les logements correspondant à leurs ressources se situent plus fréquemment dans des quartiers marqués par des nuisances. Ainsi, Stéphane, Christiane et Leïla évoquent toutes les trois des épisodes de voitures brûlées aux abords de leur logement : « *En ce moment c'est moins fréquent avec le confinement, mais des fois c'est une par semaine !* » (Leïla). Pour Matthieu, ce sont aussi les altercations entre bandes rivales de son quartier qui sont pesantes au quotidien : « *Nous ça ne nous concerne pas, mais bon, on subit quand même, ça fait peur* ». Un autre élément est pointé par Leïla : l'insalubrité des parties communes de son immeuble. « *Il y a des amoncellements de feuilles mortes, des tags partout, c'est crade...* » De ce fait, elle ose moins inviter des gens chez elle. L'inconfort du logement ou de ses abords peut donc avoir des conséquences sur les sociabilités des enquêté-e-s. Ces nombreux désagréments les conduisent souvent à vouloir déménager. Leïla a fait une demande de mutation au sein du parc social et espère obtenir un logement dans un quartier comme Saint-Pierre ou

La Cavale-Blanche, si possible dans un logement neuf. Sébastien et sa famille sont en attente d'un logement social (suite à l'expulsion de leur logement privé). Ils n'ont pas d'exigence sur le quartier souhaité étant donné leur situation urgente. Matthieu a déserté son logement depuis plusieurs mois pour aller vivre chez sa conjointe, qui habite elle aussi à Kerourien mais dont les voisins sont moins bruyants.

Des préoccupations différenciées qui élargissent le champ des critères de qualité de vie

Au sujet des facteurs qui favorisent la qualité de vie, les quatre enquêté-e-s se distinguent du reste du panel. Sur la question des commerces alimentaires de proximité par exemple, ils se montrent moins attentifs à la présence de supérettes ou d'épicerie dans lesquelles ils ne se rendent qu'exceptionnellement. Ce qui compte, c'est la possibilité d'accéder à une grande ou moyenne surface facilement (en voiture lorsqu'ils en ont une mais surtout en tram ou en bus) pour pouvoir faire des pleins de courses à moindre coût. Cet élément met en avant une chose qui est moins ressortie de la bouche des autres enquêté-e-s : l'importance cruciale de la proximité des transports en commun. Ce



critère de qualité de vie n'apparaît pas comme une « valeur ajoutée » comme cela peut être le cas pour les autres, mais plutôt comme un indispensable. Ils sont pourtant deux à posséder une voiture, mais privilégient le tramway ou le bus dès qu'ils le peuvent. Matthieu explique qu'il se rend au travail en voiture (à 20 min de son domicile), en revanche dès qu'il s'agit de faire une démarche administrative ou pour sortir le week-end, il préfère prendre le tramway afin d'économiser du carburant d'une part et de ne pas user son véhicule. « *Avoir le tram' pas loin c'est nécessaire, quand on a un problème avec son véhicule c'est la roue de secours* ». (Stéphane)

Par ailleurs, parmi les quatre enquêté·e·s, deux mentionnent l'importance d'avoir une bonne santé comme critère de qualité de vie, précisément car leur santé est défaillante. Il s'agit de Fatima et Nadine, pour qui leurs problèmes de santé affectent leur mobilité et les contraignent à limiter leurs activités. Fatima n'a pu retravailler que très récemment par exemple, elle a depuis une reconnaissance de travailleuse handicapée. Elles évoquent également le fait que cela leur impose une vie rythmée par les nombreux rendez-vous médicaux. Leur discours fait écho à celui des deux personnes de plus de 70 ans du panel d'enquêté·e·s (Monique et Odile) qui se disent elles aussi entravées par leur santé fragile et qui insistent sur l'impact négatif que cela peut avoir sur leur qualité de vie. Cela montre que, là aussi, c'est plutôt en creux que la santé contribue à la qualité de vie : c'est quand elle vient à manquer, à être défaillante qu'elle devient le facteur premier de mal-être.

Enfin, les enquêté·e·s qui se trouvent dans une situation de précarité sociale expriment plus que les autres l'importance



Crédit : Nacer Hammoumi - Brest métropole

de pouvoir trouver de l'aide ou du soutien, à travers les solidarités de voisinage mais aussi à travers l'existence d'équipements spécifiques. Ainsi, trois enquêté·e·s plébiscitent la présence des centres sociaux dans leur quartier. Matthieu évoque la possibilité d'y trouver des professionnels qui ont une expertise sociale et qui sont capables de l'orienter dans ses démarches administratives et professionnelles. Pour Leïla et Christiane, en revanche, le centre social est surtout un lieu ressource. Elles s'y rendent très fréquemment pour simplement discuter avec les bénévoles. Elles présentent ce lieu comme ce qui leur a permis d'échapper à la solitude relationnelle qu'elles connaissaient auparavant. « *Le centre social ça a été ma bouée de secours.* » (Christiane)

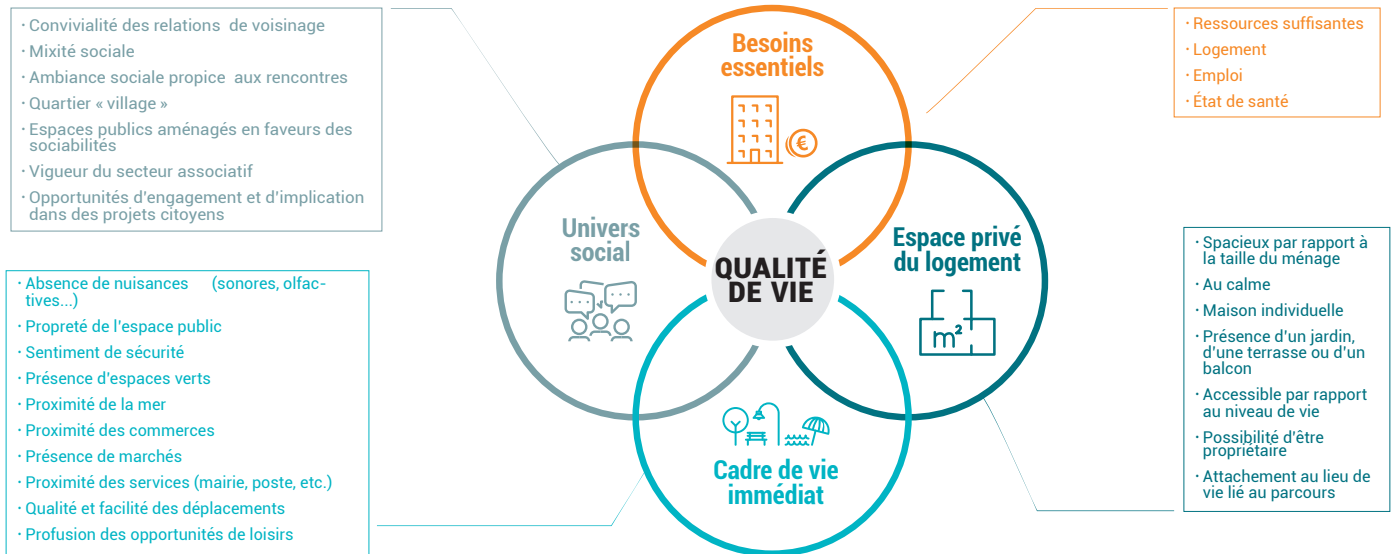
Finalement, à travers l'analyse des discours de ces quatre enquêté·e·s, on fait le constat que la perception de la qualité de vie n'est pas la même selon le niveau de ressources, mais aussi que la qualité du cadre de vie n'est objectivement pas la même selon les quartiers.

Trois enquêté·e·s plébiscitent la présence des centres sociaux dans leur quartier. Matthieu évoque la possibilité d'y trouver des professionnels qui ont une expertise sociale et qui sont capables de l'orienter dans ses démarches administratives et professionnelles.



Crédit : Mathieu Le Gall - Brest métropole

Conclusion : quels leviers pour améliorer la qualité de vie ?



On l'aura compris, cerner la qualité de vie sur le territoire de Brest métropole pose autant de questions méthodologiques que cela ouvre de thématiques. La question qu'il convient de se poser à présent est de savoir comment l'action publique peut se saisir de ces éléments et pour quelles finalités ? Parmi les dimensions et les critères de la qualité de vie identifiés dans cette publication, certains ne relèvent pas de son domaine. D'autres, en revanche, soulèvent des questionnements qui peuvent amener à éclairer certaines politiques publiques :

- Au sujet des critères de choix résidentiels qui dépendent de parcours de vie erratiques, c'est la nécessité de **penser un parc de logement multiple et diversifié** qui est essentielle, afin de répondre aux nombreuses recompositions des ménages au cours de leur vie et aux changements de carrières.
- Au sujet de l'importance accordée aux relations de voisinage pour la qualité de vie, c'est le type d'habitat qui peut être repensé. Les enquêté-e-s mettent en avant le besoin de « connaître leurs voisins ». Or ces possibilités de rencontres semblent plus ou moins facilitées par la forme de l'habitat et son aménagement, qu'il soit collectif ou privé. Les résidences fermées, isolées du reste du tissu urbain, ne favorisent pas le lien social par exemple. **Des modes d'habiter nouveaux, induisant un contact régulier entre résidents**, peuvent être plus favorables aux sociabilités de voisinage, avec la présence de pièces collectives dans les immeubles ou

la mise en place de jardins partagés.

- De la même façon, **l'importance des espaces publics dans la constitution du lien social** et la qualité de vie amène à s'intéresser à la façon dont ils sont conçus et aménagés. Il convient de les rendre plus conviviaux et attrayant et de favoriser leur usage en les rendant plus modulables et évolutifs.
- Enfin, l'importance accordée à la possibilité d'avoir des conditions de vie décentes montre **l'intérêt des politiques de lutte contre la précarité**, d'accès à l'emploi, au logement, à la santé, etc.

Si l'action publique peut s'emparer de certains sujets, il est intéressant de noter la faible conscience qu'ont les enquêté-e-s de son impact sur leur vie. En effet, ils sont très peu nombreux à évoquer la gestion politique de la ville, même sur des aspects qui y sont pourtant très directement liés tels que la propreté des espaces publics. **Le sentiment que l'amélioration de la qualité de vie réside aussi dans l'action des pouvoirs publics n'est pas mis en avant.** Il ne s'agit pas là d'une défiance à l'égard du politique mais plutôt d'un certain détachement ou d'une méconnaissance des compétences qui lui sont attribuées. Les personnes interrogées font **davantage référence aux solidarités et aux initiatives citoyennes pour améliorer le « vivre ensemble » et du même coup la qualité de vie.** Cet élément incite à multiplier les démarches participatives pour pallier ce détachement et renforcer la conscience politique des habitant-e-s.

DE L'ÉTUDE QUALITATIVE À LA MESURE QUANTITATIVE

Les critères mis en évidence par cette étude permettent de lister les éléments qui contribuent, du point de vue des enquêté-e-s, à forger la qualité de vie quotidienne à Brest métropole. L'intérêt de cette démarche est qu'elle révèle des critères subjectifs de qualité de vie, que l'on n'aurait pu difficilement appréhender autrement. Parmi eux, certains ne sont pas quantifiables et ne correspondent donc à aucun indicateur statistique existant (la qualité des relations sociales en particulier). Il apparaît pourtant essentiel de les prendre en compte. À l'inverse, certains critères tels que l'accès aux soins de santé ou le niveau d'éducation sont fréquemment utilisés par les classements qui s'emploient à comparer la qualité de vie sur les territoires mais ne sont pas mentionnés par nos enquêté-e-s. Ainsi, la définition qu'ils donnent de « ce qui compte pour la qualité de vie » permet à la fois d'élargir le champ des critères à prendre en compte, d'éliminer ceux qui ne sont pas pertinents et de prioriser ceux qui semblent les plus importants. Grâce à ce travail, nous pourrions dans un second temps envisager une mesure de la qualité de vie brestoïse à partir des perceptions de ses habitant-e-s.

Déroulé des entretiens

Les entretiens ont été réalisés par téléphone du fait du contexte de confinement généralisé en vigueur au moment de l'enquête qualitative. Cette manière de procéder a eu l'inconvénient de compliquer la relation enquêteur-enquêté en induisant une distance qui a pu conduire à écarter certains entretiens. Un échange en face à face aurait permis d'appréhender les conditions de vie des personnes en les rencontrant chez elles et d'accéder à de plus amples éléments sur ce qui compte dans leur quotidien. Toutefois, ce contexte particulier a eu un avantage en instaurant une parenthèse forcée dans la vie des enquêtés : il a pour beaucoup été synonyme d'une réflexion sur leur bien-être et leurs aspirations futures. Ils ont été nombreux à indiquer que la période leur avait laissé le temps de s'interroger sur leurs situations et sur ce qui participe à leur qualité de vie. Leurs réflexions à ce sujet ont souvent contribué à alimenter les entretiens. Ces derniers se sont déroulés à l'aide d'une grille qui abordait plusieurs thématiques et échelles spatiales. Grâce au mode semi-directif, les personnes interrogées étaient libres d'approfondir plus longuement certains sujets qui les intéressaient ou d'en aborder spontanément d'autres. Le choix a été fait de leur laisser une grande liberté de parole, de façon à ne pas influencer leur discours et à capter leurs perceptions propres de la qualité de vie.

En instaurant une parenthèse forcée dans la vie des enquêtés le confinement a pour beaucoup été synonyme d'une réflexion sur leur bien-être et leurs aspirations futures.

Grille d'entretien

	Les thématiques abordées
Caractéristiques de l'enquêté	<ul style="list-style-type: none"> L'âge Le lieu d'habitation Le statut d'occupation (propriétaire/locataire) L'ancienneté d'occupation Le parcours résidentiel L'emploi actuel
Questions ouvertes initiales	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous pensez à la qualité de vie de manière générale, quels sont tous les mots, toutes les idées qui vous viennent à l'esprit ? Selon vous, de façon très générale, quels critères doivent être remplis pour avoir une vie de qualité ? Et à l'inverse, qu'est-ce qui pourrait fragiliser la qualité de vie ?
Cadre de vie	<p>Le logement</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace de vie suffisant (suroccupation ?) Espace extérieur présent et souhaité (balcon, jardin, terrasse) Qualité du logement (décoration, exposition, vue, etc.) Isolation thermique, phonique (bruits de l'extérieur : voisins, route) Accessibilité (présence ascenseur, agencement) Propreté Sécurité (gardien, digicode, interphone) Opportunités offertes de se loger dans de bonnes conditions (+ accès à la propriété) L'impact du confinement Le bien-être actuel dans le logement Les conditions d'accès au logement (à la propriété ou à la location) Les aspirations futures à l'égard du logement <p>Environnement proche (quartier) et vie quotidienne (se nourrir, consommer)</p> <ul style="list-style-type: none"> Facilité d'accès aux services et commerces du quotidien (tabac, poste, épiceries, supermarché, restaurants, etc.) Présence de circuits courts Attachement au quartier Sentiment de sécurité <p>Environnement global</p> <ul style="list-style-type: none"> Présence et/ou proximité d'espaces naturels (en ville ou en dehors) Qualité des zones naturelles Espace disponible (densité de population) Patrimoine bâti de qualité (beauté des bâtiments/paysage urbain) Ville et campagne préservées Fréquentation touristique limitée Qualité de l'eau Qualité de l'air (pollution) Environnement sonore Météo et phénomènes naturels Animaux dans la ville Sentiment de sécurité (+ propreté) <p>Loisirs (pratiques culturelles et sportives)</p> <ul style="list-style-type: none"> Équipements sportifs (facilité d'accès, nombre suffisant...) Équipements culturels Opportunités de sorties (bars, restaurants, salles de concerts, salles de spectacles, stades, événements) Offre culturelle abondante <p>Éducation/formation</p> <ul style="list-style-type: none"> Offre d'établissements scolaires (primaires/secondaires et universitaires) et qualité de l'offre Formations de haut niveau Accueil pour les étudiants Modes de garde et activités pour l'enfance et la jeunesse Recherche et innovation <p>Déplacements/Mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Facilité des trajets domicile-travail, école-domicile, centre-ville-domicile (inter et hors quartier) Facilité des déplacements en transports en communs (offre suffisante, proche, peu coûteuse) Facilité des déplacements en voiture (offre de stationnement), en vélo (pistes cyclables), à pied (rues piétonnes) Liaisons nationales et internationales (connexion aux autres territoires)
Vie personnelle	<p>Relations sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> Fréquence et opportunité des relations personnelles (familiales, de voisinage, amicales) Mixité sociale Adéquation avec les autres habitant·e·s Discriminations / sentiment d'être accepté Solidarités et cohésion sociale Interactions sociales facilitées Présence de lieux de vie et de rencontres Relations de couples Relations sexuelles <p>Vie citoyenne</p> <ul style="list-style-type: none"> Offre associative, opportunités d'engagement bénévole Opportunités de participer aux prises de décisions, de donner son avis (budgets participatifs...) <p>Conditions de vie matérielles (accès aux « moyens de vie »)</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau de ressources suffisant (pour accéder aux loisirs souhaités (partir en vacances), se nourrir, se loger, s'habiller, se déplacer...)
Vie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Dynamisme économique et facilité de trouver un emploi Satisfaction au travail Relations avec les collègues Environnement de travail Interactions avec l'employeur, les supérieurs Travail à la maison
Sentiment de bien-être	<ul style="list-style-type: none"> État de santé général Estime de soi Confiance en l'avenir Tranquillité d'esprit (absence de stress)
Questions finales ouvertes	<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que vous diriez que votre lieu de vie correspond à votre manière de vivre et pourquoi ? Souhaitez-vous pouvoir rester encore longtemps sur le territoire et pourquoi ? Si non, où souhaiteriez-vous aller ?



LA QUALITÉ DE VIE SELON LES HABITANT·E·S DE BREST MÉTROPOLE

Direction de la publication
Yves Cléach

Réalisation
Jeanne Abernot
Vanessa Cantet

Maquette et mise en page
Timothée Douy

Crédit photographique de couverture
Marine nationale, entrée de la Penfeld, Base navale de Brest

Contact
jeanne.abernot@adeupa-brest.fr

Dépôt légal
3^e trimestre 2020

Référence
22-080



AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE

18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST

Tél. 02 98 33 51 71



Adeupa Géodata

www.adeupa-brest.fr



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE